

TABLEAU 51
(en millions de dollars)

SOLDES NON VERSÉS DE CRÉDITS AFFECTÉS À DES COMPTES SPÉCIAUX	Solde au 31 mars		Augmentation ou diminution (—)
	1964 (estimation)	1963	
Caisse du Plan de Colombo.....	77.1	85.3	-8.2
Caisse des passages à niveau.....	17.7	26.7	-9.0
Fonds de la capitale nationale.....	5.8	6.8	-1.0
Fonds du centenaire de la Confédération.....	3.0	1.0	2.0
Divers.....	0.1	0.2	-0.1
	103.7	120.0	-16.3

Au cours de l'année financière, une subvention de 42 millions de dollars a été portée au crédit de la caisse du Plan de Colombo et imputée sur les dépenses budgétaires. Par suite de décaissements s'élevant à 50 millions de dollars, le solde porté au crédit de la caisse s'établissait à 77 millions au 31 mars 1964. En 1962-1963, une subvention de 42 millions et des décaissements de 34 millions ont porté le solde de la caisse à 85 millions au 31 mars 1963.

Le solde de la caisse des passages à niveau s'établit, au 31 mars 1964, à 18 millions, soit 9 millions de moins qu'à la fin de l'année financière précédente. La diminution est imputable aux décaissements de 14 millions qui dépassent les 5 millions portés au crédit de la caisse et imputés sur les dépenses budgétaires.

Le solde de la caisse de la capitale nationale, au 31 mars 1964, est de 6 millions, soit un million de moins que le solde enregistré à la fin de l'année précédente. Les décaissements, qui s'élèvent à 9 millions, excèdent les 8 millions votés par le Parlement et portés au crédit de la caisse.

La caisse du centenaire de la Confédération, au montant de 3 millions de dollars, représente une subvention de 2 millions versés par le gouvernement en 1963-1964 et d'un million, versé en 1962-1963. Il n'y a pas eu de décaissement.

Crédits différés

Sous cette rubrique sont inscrits les montants dus au gouvernement et dont le paiement a été différé. Ce sont des comptes de contre-partie correspondant aux éléments d'actif suivants: prêts et placements intéressant les sociétés de la Couronne, prêts à des gouvernements étrangers, autres prêts et placements. Le solde au 31 mars 1964 était de 122 millions de dollars, soit une augmentation nette de 15 millions au cours de l'année financière.

L'intérêt différé à l'égard de l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent, qui est un compte de contre-partie correspondant à un poste sous la rubrique «prêts et placements intéressant les sociétés de la Couronne», a augmenté de 17 millions durant l'année, passant à 66 millions de dollars au 31 mars 1964.

Les soldes à recevoir en vertu d'ententes de vente de biens de la Couronne sont inscrits comme comptes de contre-partie correspondant à un compte de disponibilités figurant sous la rubrique «autres prêts et placements». Au cours de l'année, on a reçu 2 millions de dollars, le solde débiteur étant de 5 millions au 31 mars 1964. Aucune nouvelle entente n'a été conclue pendant l'année.

L'avoir-propre du gouvernement, dans le compte de la Corporation de disposition des biens de la Couronne, est un compte de contre-partie correspondant à un compte de disponibilités figurant sous la rubrique «autres prêts et placements». Le 31 mars 1964, le solde du compte est de 6 millions de dollars, soit à peu près comme à l'expiration de l'année financière précédente.